



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACCORD-CADRE POUR LES
TRAVAUX DE MISE EN PEINTURE DU MOBILIER
URBAIN DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE
AVEC LA SOCIETE URBAN ENVIRONNEMENT**

**DÉCISION N° DM-21-204
EN DATE DU 04 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR et au Profil Acheteur de la Ville le 18 février 2021 ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offre en date du 28 avril 2021,

CONSIDÉRANT l'offre de la société URBAN ENVIRONNEMENT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société URBAN ENVIRONNEMENT, sise 97 avenue René Panhard – 94320 THIAIS, représentée par Monsieur Alain-Jean LANGLOIS, Président, le marché de travaux de mise en peinture du mobilier urbain de la ville de Vincennes.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, susceptible de varier dans la limite d'un montant annuel maximum de 100 000 € HT (120 000 € TTC) par application des prix figurant au bordereau et passé pour une durée initiale d'un an, reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210604-lmc1H8510H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/06/2021 Date de Publication : 04/06/2021
